



Formation Spécialisée du 28/11/2024

La Formation Spécialisée s'est réunie le 28/11/2024 sous la présidence de la responsable du Pôle Pilotage et Ressources.

L'UNSA DRFIP Nord a lu sa déclaration liminaire axée sur la sécurité des agents, la dégradation des relations avec les usagers (augmentation des cas de menaces, insultes...) et la gestion des fiches de signalement à la DRFIP Nord.



DECLARATION LIMINAIRE FS-CSAL DU 28/11/2024

Madame la Présidente,

Nous aimerions vous alerter sur la situation des agents et de leurs conditions de vie au travail. Nous constatons la gravité avec laquelle les usagers se défoulent sur les agents de l'Etat. En effet, la majorité des fiches de signalement font suite à des insultes et des menaces envers nos collègues dans l'exercice de leurs fonctions.

Les usagers ne nous respectent plus.

Ils ne se sentent pas entendus par l'État qui s'occupe peu de l'intérêt des Françaises et des Français.

Ces agressions sont dirigées vers un service public manquant, défectueux, lié aux suppressions d'emplois, à la surcharge de travail et à la numérisation des services publics, laissant tout un pan de la population sur le bord de la route.

Les agents sont découragés, désabusés, fatigués.

Surcharge de travail, travail en open-space, temps de trajet domicile-travail rallongé suite aux restructurations, usagers agressifs, conflits dans les services...C'est là le constat de journées de travail épuisantes, bruyantes et stressantes qui s'ajoutent à un pouvoir d'achat en chute libre et un avenir incertain.

Et c'est sans compter sur une complexité croissante de nos missions, avec de nouvelles règles et de nouveaux applicatifs souvent défectueux sur lesquels nos agents sont obligés de se former rapidement et dans un environnement déjà anxiogène.

Les milliards d'économies imposés par le gouvernement et le peu d'intérêt que nous porte le Ministre de la Fonction Publique vont empêcher l'amélioration de la qualité de vie au travail des agents. Il y a pourtant tant à faire.

Même la semaine de 4 jours a été abandonnée alors qu'elle ne suscitait pas de dépenses supplémentaires.

Depuis des années, notre grande maison DGFIP a subi de forts dégâts dans ses missions et les conditions de travail des agents.

Alors que les précédents gouvernements ont laissé en héritage une situation budgétaire catastrophique, le Ministre de la Fonction Publique a réamorcé le « fonctionnaire bashing » et annoncé des mesures d'économies, prévues, une fois de plus, sur le dos des fonctionnaires.

L'avenir de notre administration apparaît plus que jamais en danger.

Madame la Présidente,

la Directrice Générale affirme sur Ulysse que l'engagement de poursuites est systématique à l'égard des tiers menaçants à la DGFIP.

Force est de constater que ça n'a pas toujours été le cas à la DRFIP Nord, loin s'en faut.

L'UNSA DRFIP Nord demande donc que la DRFIP se conforme aux paroles de la Directrice Générale et saisisse systématiquement le procureur de la république en cas de menaces et d'agressions de nos collègues.

Nous demandons également que la DRFIP nous communique les suites données par le Procureur de la république aux différents articles 40.

Enfin, l'UNSA DRFIP Nord demande à ce que les agents de sécurité soient pérennisés tout au long de l'année dans les Centres des Finances Publiques.

Frédéric Nyczka titulaire FS
Stanislas Verhille suppléant FS
Béatrice Bigorne experte

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la FS du 18/04/2023**
- 2) SGC d'Hazebrouck : Présentation du rapport de visite et réponse de la direction aux préconisations**
- 3) Projet de création d'un « Pôle Kennedy Finances »**
- 4) Travaux immobiliers R+2 Valenciennes**
- 5) Accidents de travail - Fiches de signalement – Registre santé et sécurité au travail**
- 6) DUERP 2024 – PAP 2023 (point examiné lors du 2ème jour soit le 19/12/2024)**
- 7) Questions diverses :**

** Point sur la situation de la TH de Valenciennes*

Droit d'alerte CFP Lomme :

Suite à un droit d'alerte des organisations syndicales de la Formation Spécialisée concernant les travaux en cours au CFP de Lomme, 2 membres de la Formation Spécialisée se sont rendus sur place avec un représentant de la DRFIP pour examiner la situation.

En cause la saleté, beaucoup de poussière, chauffage en panne, trajets encombrés pour circuler dans les locaux...

Il s'avère qu'il y a eu de gros dérapages sur ce chantier à cause d'une entreprise défaillante.

La DRFIP a indiqué qu'elle ne travaillera plus avec cette entreprise.

Le droit d'alerte a été levé à la suite du retour de visite des collègues car la situation avait été rétablie.

1) Approbation du PV de la FS du 18/04/2023 :

Le PV n'a appelé aucune remarque.

Toutes les organisations syndicales ont voté pour.

2) SGC d'Hazebrouck : Présentation du rapport de visite et réponse de la direction aux préconisations :

Les collègues du SGC d'Hazebrouck se plaignent d'une surcharge de travail importante par rapport à l'effectif.

Les relations sont bonnes entre les agents ainsi qu'avec l'encadrement qui fait le maximum pour les soutenir.

Les causes de cette situation sont multiples :

- Des « piliers » du service ont quitté le SGC et d'autres départs se profilent à l'horizon 2025
 - La suppression d'un emploi C au 1^{er} septembre 2023
 - La mise en place de la REOMI au 1^{er} janvier 2023 sur le territoire de la communauté d'agglomération Coeur de Flandre (anciennement Communauté de Communes de Flandre Intérieure) comptant 50 communes (dont Hazebrouck et Bailleul) et 104000 habitants.
- La REOMI est une redevance incitative des ordures ménagères remplaçant les taxes ordures ménagères sur les taxes foncières. Le SGC est chargé du recouvrement de cette REOMI.

3 EDR sont en place au SGC d'Hazebrouck mais ni les agents en place, ni les EDR n'ont la possibilité d'aider à la formation des agents moins expérimentés vu leur charge de travail.

L'UNSA DRFIP Nord a informé la Formation Spécialisée du fait que la REOMI avait été mise en place de manière arbitraire et faisait l'objet de nombreuses contestations des habitants de la communauté d'agglomération.

Il s'avère que la DRFIP n'avait pas du tout anticipé la charge de travail supplémentaire occasionnée par la mise en place de la REOMI, supprimant même un emploi au SGC en septembre 2023.

L'UNSA DRFIP Nord a demandé des mesures urgentes en terme d'emplois pour le SGC d'Hazebrouck ainsi que l'affectation d'un agent EDR sur place pour former les agents moins expérimentés ou, tout au moins, dégager du temps aux EDR présents pour former ces agents. Cette demande faisait partie des préconisations des organisations syndicales suite à la visite de la Formation Spécialisée.

Sur le sujet des EDR, la DRFIP n'a eu pour seule réponse que de nous renvoyer vers la note départementale relative à l'évolution des modalités de fonctionnement de l'EDR. C'est-à-dire le travail à distance des EDR, devenus sources d'économie pour la DRFIP suite aux restrictions budgétaires gouvernementales.

L'UNSA DRFIP Nord a fait remarquer à la DRFIP que les EDR détenaient un savoir précieux et avaient formé de nombreux agents dans les services. Quel gâchis !! Sans parler des nouvelles conditions de travail de nos collègues EDR mis sur le fait accompli, sans aucune concertation ni possibilité de participer aux mouvements de mutation 2024.

Concernant l'affectation de nouveaux emplois, la DRFIP s'est contentée de citer l'affectation prévue d'un inspecteur stagiaire en mai 2025 sans tenir compte du fait qu'il devrait lui-même se former. Quant à l'affectation d'autres collègues, la DRFIP a indiqué qu'elle analyserait la situation pour le mouvement de septembre 2025 au vu des « ressources »...

L'UNSA DRFIP Nord a fait remarquer que, vu la situation de détresse de certains collègues, il n'était plus temps d'analyser mais d'agir !!

3) Projet de création d'un « Pôle Kennedy Finances » :

Ce projet prévoit de libérer 7 sites et d'installer les services suivants à Kennedy :

- la DRFIP
- la Délégation interrégionale DGFIP Nord
- la DISI et l'ESI de Lille
- la DIRCOFI Nord et ses brigades
- la BVCI (relevant de la DVNI)
- la brigade interrégionale d'intervention de Lille (relevant de la DNEF)
- des services de la DGDDI

Actuellement, entre 300 et 350 agents occupent le bâtiment Kennedy.

Le projet « Pôle Kennedy Finances » prévoit d'y installer 861 agents à l'horizon 2029.

Le projet initial prévoyait également de rénover le bâtiment de l'INSEE mais a été abandonné à cause du coût des travaux.

Le coût des travaux du bâtiment Kennedy est estimé à 38 millions €.

Les travaux :

- rénovation énergétique (isolation, menuiseries, chauffage, ventilation...)
- rénovation « lourde » de l'accueil, RDC, R+1 et R+2 (aménagement d'un centre de conférences)
- réaménagement des étages 3 à 8 et 13 (en repartant des plateaux nus)
- mise aux normes de la sécurité incendie

Le projet devra d'abord être examiné par la CNIP (Conférence Nationale de l'Immobilier Public) le 03/12/2024 et, début 2025, un arbitrage sera rendu par le programme 348 concernant son financement. Suite à ces 2 étapes, le projet pourra véritablement être lancé.

L'UNSA DRFIP Nord a interrogé la DRFIP sur l'avenir de la localisation des services actuellement présents à Kennedy et sur les services présents à l'emplacement du futur centre de conférences.

La DRFIP a indiqué que tous les services présents à Kennedy y resteraient et que les services présents à l'emplacement du futur centre de conférences déménageraient à un autre étage.

L'UNSA DRFIP Nord a demandé à la DRFIP ce que les agents allaient y gagner en matière de conditions de travail à part les désagréments des travaux qui dureront pendant 3 ans au minimum. Et est-ce qu'il y aura la possibilité de créer une salle de sport à « Kennedy » comme à la Nouvelle Cité Administrative ?

La DRFIP a indiqué que les agents bénéficieraient de nouveaux bureaux et de nouveau mobilier avec des espaces entièrement réaménagés. Le projet visera le label « Osmoz » comme la Nouvelle Cité Administrative et donc il y aura la possibilité de création d'une salle de sport.

L'UNSA DRFIP Nord a fait part de ses inquiétudes concernant les conditions de travail des agents pendant les travaux qui vont durer au minimum 3 ans.

L'expérience des travaux déjà effectués à Kennedy a prouvé que le bruit était insupportable pour les agents situés dans un étage trop proche.

L'UNSA DRFIP Nord a demandé à ce que les étages en travaux soient « complètement isolés », c'est-à-dire aucun agent n'étant présent ni à l'étage du dessus, ni à l'étage du dessous.

L'UNSA DRFIP Nord demande à la DRFIP d'accorder un maximum de télétravail aux agents concernés (et volontaires) pendant cette période.

5) Accidents de travail - Fiches de signalement – Registre santé et sécurité au travail :

L'UNSA DRFIP Nord a fait les mêmes demandes à la DRFIP que dans sa déclaration liminaire.

L'UNSA DRFIP Nord a demandé à la DRFIP de se conformer aux paroles de la Directrice Générale sur Ulysse (hommage à Ludovic Montuelle), c'est-à-dire de saisir systématiquement le procureur de la république en cas de menaces et d'agressions de nos collègues.

L'UNSA DRFIP Nord a demandé que la DRFIP nous communique les suites données par le Procureur de la république aux différents articles 40.

Enfin, l'UNSA DRFIP Nord a demandé à ce que les agents de sécurité soient pérennisés tout au long de l'année dans les Centres des Finances Publiques.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre d'infos, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : [unsa.drifip59@dgfip.finances .gouv.fr](mailto:unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

Facebook et Instagram : [UNSA DGFIP Hauts-de-France](#)

Site national : <https://www.unsafinances.org/unsa-dgfip/>

